

Agence wallonne pour la Sécurité routière
Appel à candidature

Responsable « Actions de terrain »

Missions de l'équipe « Actions de terrain » :

L'équipe en charge des « Actions de terrain » organise la sensibilisation à la sécurité routière de différents publics-cibles au travers d'actions se déroulant sur des événements en Wallonie, tels que des festivals ou des festivités locales (ducasses, braderies...), dans des lieux festifs comme des bars ou discothèques, ou encore sur des journées sécurité routière ou salons. Elles ont donc régulièrement lieu en soirée ou le week-end. Elles portent, selon le public et le lieu, sur des thèmes comme la conduite sous influence d'alcool ou de drogues, la distraction ou la somnolence au volant, l'utilisation des sièges-autos, la sécurité à vélo ou à moto... Les actions sont réalisées par un binôme d'agents de terrain par le biais d'un stand ou en équipe mobile selon le lieu.

Responsabilités :

- Superviser, animer et coordonner les agents de terrain, dont certaines prestations se déroulent en soirée et/ou le week-end.
- Etablir le planning des événements en concertation avec les directeurs de l'AWSR et l'Administrateur délégué.
- Organiser le contenu des actions de terrain en collaboration étroite avec la directrice du département « Communication/sensibilisation » et les directeurs de l'AWSR.
- Organiser la formation initiale et périodique des agents de terrain en collaboration avec la directrice « Formations ».
- Elaborer les tableaux de bord du département.
- Evaluer les actions (activités, outils, reporting...).
- Maintenir des contacts réguliers et une bonne collaboration avec les divers intervenants en matière de sécurité routière : SPW, Cabinet du Ministre, instances correspondantes dans les autres Régions, tissu associatif...
- Maintenir et développer les contacts et la collaboration avec les organisateurs d'événements.

Profil :

- Bac ou assimilé, ou universitaire, avec une formation en communication/marketing ou à orientation sociale ou pédagogique ou expérience équivalente.
- Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la sécurité routière ou en prévention/réduction des risques, en promotion de la santé ou en projets à caractère éducatif, ou en gestion de projets.
- Expérience de minimum 5 ans en gestion d'équipes.
- Personnalité pro-active orientée résultats.
- Sens de l'organisation, bon relationnel.
- Vous pouvez faire preuve de flexibilité dans le cadre de prestations en soirées ou en week-end.

- La connaissance du néerlandais et de l'anglais est un plus.

Contrat et avantages :

- Contrat à temps plein à durée indéterminée.
- Salaire établi en référence à l'échelle barémique de la Région wallonne.
- Divers avantages extra-légaux.
- Cadre de travail agréable et dynamique dans une structure à taille humaine.

*

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées **au plus tard le lundi 11 février 2019** à l'attention de Mme Sylvia SICURELLA à l'adresse mail suivante : sylvia.sicurella@awsr.be.